

PROJET DE RECHERCHE EN ALPHABETISATION
présenté au Secrétariat d'Etat

par l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA)
et en collaboration avec la Fédération des
Francophones hors Québec (FFHQ)

Montréal, le 20 octobre 1987.

PROJET DE RECHERCHE EN ALPHABETISATION
présenté au Secrétariat d'Etat
par l'ICEA en collaboration avec la FFHQ

1 - PROBLEMATIQUE

Depuis plusieurs années, il est question d'analphabétisme dans les pays industrialisés. Plusieurs recherches ont démontré l'accroissement de ce phénomène à l'intérieur de ces pays, phénomène qu'on attribuait davantage aux pays en voie de développement. Pourtant, les statistiques le prouvent, on dénombre de plus en plus d'analphabètes purs et fonctionnels au Canada, aux Etats-Unis, en Europe et ailleurs.

C'est ce qui a amené, lors de la 4e Conférence de l'UNESCO sur l'éducation des adultes, à voter une recommandation voulant "enrayer l'analphabétisme d'ici l'an 2000". Cette recommandation a été amenée par la délégation canadienne lors de cette Conférence et depuis on essaie dans les différents pays membres de l'UNESCO de mettre en oeuvre cette recommandation.

Cette année, l'Assemblée générale des Nations Unies étudiera une proposition visant à désigner 1990, année internationale de l'alphabétisation.

C'est donc dans ce courant que les différents paliers de gouvernement au Canada inscrivent leurs plans d'actions respectifs.

L'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) et la Fédération des Francophones hors Québec (FFHQ) ont de leur côté suivi de très près la situation de l'analphabétisme au Canada. Nous croyons important

que dans les débats et discussions qui sont soulevés présentement à la grandeur du pays, il y ait une place privilégiée pour les Franco-phones analphabètes.

Nous retrouvons au Québec, un million d'analphabètes fonctionnels, soit une personne sur six, incapables de fonctionner aisément avec l'écriture et la lecture.

En 1983, nous comptons au Nouveau-Brunswick, 51% de la population de 15 ans et plus qui n'avait pas atteint neuf années de scolarité, 25% à l'Ile-du-Prince-Edouard et en Ontario.

Comme on peut le constater, la situation est urgente. Etre analphabète, au Canada, cela signifie une grande difficulté d'accès à un emploi et à un revenu décent, ce qui affecte automatiquement les conditions de vie de cette population.

2 - DESCRIPTION DU PROJET

A - Une recherche action

Comme c'est le cas pour les autres recherches effectuées par l'ICEA, c'est un projet de recherche-action que nous proposons de réaliser, c'est-à-dire une démarche dans laquelle les intervenants du milieu concerné sont associés aux différentes étapes, qui s'inscrivent dans leurs préoccupations et qui visent à leur donner des outils pertinents à leurs interventions.

Pour nous aider à réaliser ce type de recherche, un comité encadreur sera mis sur pied afin de réagir à différents moments de la

recherche. Ce comité sera composé de représentant-e-s des organismes intéressés, tels l'ICEA, la FFHQ, le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec et de représentants d'organismes préoccupés par la question de l'alphabétisation dans diverses provinces. Ce comité aura donc à travailler de très près avec le ou la chercheur-e.

B - Une recherche à 2 volets

Le premier volet consistera à mettre à jour le portrait des Francophones du Québec et à l'extérieur du Québec concernant l'analphabétisme. Cette mise à jour pourrait se faire à partir:

- du rapport de la Commission canadienne de l'Unesco en 1981;
- du rapport du Séminaire sur l'alphabétisation tenu par la FFHQ en 1983;
- de la recherche sur l'analphabétisme au Canada faite par Creative Research Group Ltd. de Toronto, préparée pour Southam News et publiée en août 1987.

Le deuxième volet portera sur l'inventaire des ressources offertes pour solutionner le problème de l'analphabétisme chez les Franco-phones et ce au niveau:

- des politiques gouvernementales fédérales et provinciales;
- des institutions d'enseignement;
- des organismes communautaires.

Les recommandations issues de cette recherche porteront, entre autres, sur:

- la place des différents paliers gouvernementaux et des autres intervenant-e-s dans le dossier de l'alphabétisation;

- le développement du dossier en terme de recherche et d'expertise à mettre en place;
- les mécanismes de concertation à promouvoir entre les différentes ressources.

C - Echéancier (1 an maximum)

Janvier 1988	Mise sur pied du comité encadreur; Mise à jour du portrait au Québec et à l'extérieur du Québec.
février à juillet 1988	Inventaire des ressources offertes au Québec et à l'extérieur du Québec.
juillet/août 1988	Première rédaction.
septembre et octobre 1988	Consultation sur le premier rapport auprès du comité encadreur et des intervenants dans les provinces; Ressortir les principales recommandations.
novembre et décembre 1988	Rédaction du rapport final et recommandations; Réaction du comité encadreur; Dépôt du rapport au Secrétariat d'Etat.

D - Budget

1. Ressources humaines

1.1	Chercheur-e-s*	
	- plein temps	38,000 \$
	- contractuel-le	15,000
1.2	Secrétariat 1/5 temps	4,200
1.3	Bénéfices marginaux 12%	6,864
1.4	Part de l'employeur 8%	5,120
1.5	Encadrement*	7,400
1.6	Transport*	10,000
1.7	Communications	2,000
1.8	Photocopies, traitement de textes	1,500
1.9	Publication du rapport	4,000
		<hr/>
		94,084 \$
	10% administration	9,408
		<hr/>
	TOTAL	103,492 \$

* Voir notes explicatives au budget.

NOTES EXPLICATIVES AU BUDGET

- 1.1 Le salaire est calculé selon la base salariale de l'ICEA et sur un an - pour la ressource. Cent (100) jours pour un-e contractuel-le, plus responsable de la cueillette de données par questionnaire.

- 1.3 Une professionnelle de l'ICEA verra à l'encadrement plus systématique de la recherche.

- 1.6 Transport pour les membres du comité encadreur et pour le ou la chercheur-e.